

DEPARTEMENT
DU RHONE

ARRONDISSEMENT
DE LYON

CANTON
DE SAINT GENIS LAVAL

REPUBLIQUE FRANCAISE

CANTON DE SAINT GENIS LAVAL

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 05 décembre 2024

Nombre de membres	
Art L2121-2 code des collectivités territoriales :	35

Liste des délibérations examinées affichée le 09 décembre 2024

Date de convocation du Conseil Municipal : 29 novembre 2024

Nombre des Conseillers Municipaux
en exercice au jour de la séance : 35

Président : Madame Marylène MILLET

Secrétaire élu : Monsieur Jacky BÉJEAN

Membres présents à la séance :

Marylène MILLET, Stéphane GONZALEZ, Laure LAURENT, Jacky BÉJEAN, Ikrame TOURI, David HORNUS, Françoise BÉRARD, Patrick FAURE, Céline MAROLLEAU, Yves GAVault, Aïcha BEZZAYER, Delphine CHAPUIS, Frédéric RAGON, Claudia VOLFF, Etienne FILLOT, Eric VALOIS, Sonia MONFORT, Bruno DANDOY, Coralie TRACQ, Laurent KAZMIERCZAK, Yamina SERI, Emile BEYROUTI, Jean-Christian DARNE, Eliane NAVILLE, Guillaume COUALLIER, Fabien BAGNON, Christophe GODIGNON, Nejma REDJEM

Membres absents excusés à la séance :

Laurent DURIEUX, Camille EL-BATAL, Caroline VARGIOLU, Céline BALITRAN-FAURE, Pascale ROTIVEL, Fabienne TIRTIAUX, Eric PEREZ

Pouvoirs :

Laurent DURIEUX à Laure LAURENT, Camille EL-BATAL à Jacky BÉJEAN, Caroline VARGIOLU à Stéphane GONZALEZ, Céline BALITRAN-FAURE à Patrick FAURE, Pascale ROTIVEL à Christophe GODIGNON, Fabienne TIRTIAUX à Guillaume COUALLIER, Eric PEREZ à Fabien BAGNON,

Membres absents à la séance :

DÉCISION MODIFICATIVE N°1 /
2024 - BUDGET ANNEXE LA
MOUCHE

Délibération : 12.2024.166

Transmis en préfecture le : 09/12/2024

RAPPORTEUR : Madame Françoise BÉRARD

La présente délibération vise à ajuster les crédits votés lors du budget primitif.

Suite au passage en M57 et à la mise en application du prorata temporis, il est nécessaire d'adapter notamment les crédits relatifs aux amortissements des immobilisations et des subventions transférables (+10 000,00€ aux chapitres 042 « Opérations d'ordre de transfert entre sections » et aux chapitres 040 « Opérations d'ordre de section à section »).

Des crédits sont également nécessaires au chapitre 68 « Dotations aux amortissements et aux provisions » (+4 500,00€) afin de réaliser les opérations comptables relatives aux provisions.

Cette décision modificative s'équilibre en fonctionnement et en investissement.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°04.2024.033 du 02 avril 2024 relative au budget primitif 2024 ;

Vu l'avis de la commission n°4 « Finances, affaires générales, développement économique, ressources humaines et numérique » du 28 novembre 2024 ;

Où l'exposé du rapporteur ;

Mesdames, Messieurs,

Je vous demande de bien vouloir,

- **ADOPTER** la décision modificative n°1 de l'exercice 2024 au niveau des chapitres en section de fonctionnement et en section d'investissement, telle qu'elle est détaillée ci-après :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

	Exercice	2024		
		BP	RAR	DM n° 1
Chap voté	Libellé	Montant	Montant	Montant
042	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	30 000,00 €		10 000,00 €
	Total : Ordre	30 000,00 €		10 000,00 €
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	533 457,27 €		-4 500,00 €
012	CHARGES DE PERSONNEL	475 000,00 €		
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	36 370,29 €		
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	10 000,00 €		
68	DOTATIONS AUX AMORTIS. ET AUX PROVISIONS			4 500,00 €
	Total : Réel	1 054 827,56 €		0,00 €
	Total : Dépenses	1 084 827,56 €		10 000,00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

	Exercice	2024		
	Etape	BP	RAR	DM n° 1
Chap voté	Libellé	Montant	Montant	Montant
042	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	27 000,00 €		10 000,00 €
	Total : Ordre	27 000,00 €		10 000,00 €
013	ATTENUATION DE CHARGES	0,00 €		
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES PRESTATIONS DE SERVIC	96 700,00 €		
74	DOTATIONS,SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	56 500,00 €		
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	904 627,56 €		
	Total : Réel	1 057 827,56 €		
	Total : Recettes	1 084 827,56 €		10 000,00 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

	Exercice	2024		
	Etape	BP	RAR	DM n° 1
Chap voté	Libellé	Montant	Montant	Montant
040	OPÉRATIONS D'ORDRE DE SECTION À SECTION	27 000,00 €		10 000,00 €
	Total : Ordre	27 000,00 €		10 000,00 €
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 000,00 €	4 704,00 €	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	83 525,00 €	49 910,94 €	
	Total : Réel	87 525,00 €	54 614,94 €	
	Total : Dépenses	114 525,00 €	54 614,94 €	10 000,00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

	Exercice	2024		
	Etape	BP	RAR	DM n° 1
Chap voté	Libellé	Montant	Montant	Montant
040	OPÉRATIONS D'ORDRE DE SECTION À SECTION	30 000,00 €		10 000,00 €
	Total : Ordre	30 000,00 €		10 000,00 €
001	EXCEDENT OU DEFICIT REPORTE INVT.	54 614,94 €		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	84 525,00 €		
	Total : Réel	139 139,94 €		
	Total : Recettes	169 139,94 €		10 000,00 €

Après avoir entendu l'exposé de **Madame Françoise BÉRARD**,

Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

- LE CONSEIL ADOPTE A L'UNANIMITE CETTE DELIBERATION -

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Le secrétaire de séance,

Jacky BÉJEAN

**La Maire,
Marylène MILLET**



Liste des élus ayant voté POUR

Marylène MILLET, Stéphane GONZALEZ, Laure LAURENT, Jacky BÉJEAN, Ikrame TOURI, David HORNUS, Françoise BÉRARD, Patrick FAURE, Céline MAROLLEAU, Yves GAVault, Aïcha BEZZAYER, Delphine CHAPUIS, Laurent DURIEUX, Frédéric RAGON, Camille EL-BATAL, Claudia VOLFF, Etienne FILLOT, Eric VALOIS, Sonia MONFORT, Caroline VARGIOLU, Bruno DANDOY, Coralie TRACQ, Laurent KAZMIERCZAK, Yamina SERI, Emile BEYROUTI, Céline BALITRAN-FAURE, Jean-Christian DARNE, Eliane NAVILLE, Pascale ROTIVEL, Fabienne TIRTIAUX, Guillaume COUALLIER, Fabien BAGNON, Eric PEREZ, Christophe GODIGNON, Nejma REDJEM

Liste des élus ayant voté CONTRE

Liste des élus s'étant ABSTENU

En cas de contestation, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Lyon dans un délais de deux mois à compter de sa publication ou notification.